

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 592

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 8

À l'alinéa 14, après le mot :

« urgence »,

insérer les mots :

« en termes de sécurité publique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par mesure de précaution, il s'agit de préciser de quelle urgence il est question.